

Espagne / France : ensemble pour encourager les nouveaux OGM

Par

Publié le 05/05/2023

Le 27 avril 2023 a eu lieu une rencontre entre les ministres de l'Agriculture français et espagnol. L'occasion pour eux de dénoncer les objectifs européens de réduction des pesticides et de soutenir les nouveaux OGM, baptisés à tort « *NBT* » [1].

Le 27 avril 2023, le ministre de l'Agriculture espagnol, Luis Planas, a rencontré son homologue français, Marc Fesneau. Une conférence de presse a clôturé cette rencontre. Au cours de celle-ci, les deux ministres ont montré leur convergence par rapport à l'objectif européen de réduire de 50 % l'usage des pesticides. Ainsi, Luis Planas a estimé que ce chiffre semblait difficilement atteignable dans un contexte de guerre en Ukraine et de réchauffement climatique. Il faut, a précisé de son côté le ministre français, « *avancer sur des alternatives pour combiner exigence environnementale avec exigence de production* ».

Point presse <https://t.co/6YiDAnlcsb>

— Ministère Agriculture et Souveraineté alimentaire (@Agri_Gouv) [April 27, 2023](#)

De quelle alternative parle-t-on ? D'un soutien accru à l'agroécologie paysanne ? A l'agroforesterie ? Aux semences paysannes ?

Non, la solution passera par le développement des nouvelles techniques de modifications génétiques, qu'ils nomment, à tort, « *NBT* ».

En effet, Marc Fesneau a souligné que « *la France est favorable à ces nouvelles techniques prometteuses afin de faire face au défi climatique, avec des plantes plus résistantes à la sécheresse, et aussi à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires* ». Cette position n'est pas nouvelle et il l'avait déjà formulée lors du Conseil européen de l'Agriculture et de la Pêche, le 25 avril 2023, où il avait insisté sur la nécessité « *d'accélérer sur les NBT, porteuses d'espoir* » [2]. Il avait alors ajouté : « *l'Europe prend du retard* »...

Et, fidèle au discours de l'industrie, un discours trompeur et juridiquement faux, le ministre a répété que les NBT n'étaient pas des OGM, que les nouvelles techniques de sélection permettaient simplement d'accélérer des processus naturels. Pour lui, un OGM se réduit aux plantes transgéniques. Un amalgame que la Cour de justice de l'Union européenne et le Conseil d'État ont déjà clarifié du point de vue du droit. Un OGM, rappelons-le, est défini, dans le droit européen,

comme un organisme « dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle ». Aucune mention à un éventuel « franchissement de la barrière des espèces ».

Lors de cette même réunion du Conseil Européen de l'Agriculture, la Belgique a également pris position en faveur des nouveaux OGM. Le ministre David Clarinval s'est montré « *relativement favorable et ouvert* ». Il a ainsi déclaré que les NBT constituent « *une piste à creuser, car il faut rester compétitif par rapport à la concurrence* » [3]. Il a alors, comme Marc Fesneau, cité les arguments de l'industrie : ce ne sont pas des OGM car il n'y a pas de transfert de gènes d'une espèce à une autre et ces techniques permettront de « *bénéficier de semences plus résistantes à la sécheresse ou aux ravageurs et qui nécessitent moins d'intrants* ».

L'Espagne assurera la Présidence de l'Union européenne à partir du 1^{er} juillet 2023.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/breve/espagne-france-ensemble-pour-encourager-les-nouveaux-ogm/>